

Finally, the nation building objectives relate to national unity and the development of a distinct national identity. Universities are contributing more and more to self-knowledge as witnessed for example by the fact that almost 60 per cent of the money awarded by the Social Sciences and Humanities Research Council in 1978-79 was used to finance projects on specifically Canadian subjects.⁽¹⁾ And yet such funding is hardly sufficient as is testified to by the "after the fact" resort to Royal Commissions and task forces, almost always staffed by social scientists, to try to solve burning social issues that might have been ameliorated by more timely funding of research. Self-knowledge is also, of course, an individual function and the mobility of students who study in universities in various parts of the country provides graduates with broader perspectives. At the broadest level, we cannot do better than to reiterate the statement of the authors of *Towards 2000*.

"The fact that we are a nation embracing two official languages makes a strong federal role in higher education even more urgent. The "truly Canadian civilization and culture" for which our universities are the nurseries must be a French Canadian civilization and culture as well as an English-speaking one".⁽²⁾

In a nutshell, the present form of federal participation in the financing of post-secondary education appears to be confronted with the problem of assuring the continued existence of a viable university system capable of achieving broad pan-Canadian policy objectives, while respecting the provinces' constitutional prerogatives in the area of education.

We have stressed the Federal point of view. It must be recalled, however, that the provincial governments too have their case. They assume they have abided by the letter and spirit of the EPF agreement and they will likely reject changes they see as retrogressive. The main task therefore is to attempt to arrive at a situation which responds to Ottawa's discontents while rallying the provinces to a new and acceptable entente.

PART III: *Lessons from the History of Federal Participation in the Financing of Post-Secondary Education:*

(a) *Four types of fiscal arrangements:*

Let us recall the nature of Federal university funding to date. While there has been a federal Government concern in aspects of post-secondary education since at least 1876 when it founded the Royal Military College in Kingston and while universities prior to 1939 made appeals to benefactors based on their national and international constituency⁽³⁾, it is only since 1945 that Ottawa has systematically made grants to students and then in 1951 to the provincial university systems.

surtout si l'on tient compte du fait que de telles réductions auraient une incidence différente sur les provinces intéressées.

Enfin, les objectifs en matière d'éducation de la nation concernant l'unité nationale et l'épanouissement d'une identité nationale distincte. Les universités contribuent de plus en plus à l'auto-connaissance, comme le prouve, par exemple, le fait que près de 60 p. cent de l'argent octroyé, en 1978-1979, par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a servi à financer des projets portant sur des thèmes canadiens.⁽¹⁾ Cependant, ce financement est à peine suffisant si l'on en juge par les démarches subséquentes faites auprès des commissions royales d'enquête et des groupes spéciaux, auxquels siègent presque toujours des spécialistes en sciences sociales, pour essayer de résoudre des questions sociales d'actualité brûlante qui auraient pu dans une certaine mesure être évitées si la recherche avait été financée à temps. L'auto-connaissance est également, bien entendu, une fonction individuelle, et la mobilité des étudiants qui fréquentent les universités dans différentes villes du pays donnent aux diplômés de plus grandes perspectives. De façon générale, nous ne pouvons que réitérer ce qu'ont déclaré les auteurs de *Towards 2000*.

«Du fait même que notre pays compte deux langues officielles, il s'avère d'autant plus urgent que le gouvernement fédéral joue un rôle prépondérant dans l'enseignement supérieur. La «civilisation et la culture vraiment canadiennes» que poursuivent nos universités doivent être à la fois une civilisation et une culture d'inspiration canadienne française et canadienne anglaise».⁽²⁾

En résumé, la forme actuelle de participation fédérale au financement de l'enseignement post-secondaire semble être caractérisée par la difficulté d'assurer un système universitaire viable et permanent pouvant atteindre les objectifs politiques à l'échelle du Canada, tout en respectant les prérogatives constitutionnelles des provinces dans le domaine de l'enseignement.

Nous avons fait ressortir le point de vue du gouvernement fédéral, mais il faut également souligner ici que les gouvernements provinciaux ont également matière à revendications. Ils estiment qu'ils s'en sont tenus à la lettre et à l'esprit de l'entente FPE et ils s'opposent vraisemblablement aux changements qu'ils estiment rétrogrades. Le principal objectif consiste dès lors à en arriver à une situation qui règle les mécontentements d'Ottawa, tout en essayant de rallier les provinces à une entente nouvelle et acceptable.

Partie III: *Leçons à tirer de l'histoire de la participation fédérale au financement de l'enseignement post-secondaire*

a) *Quatre types d'ententes budgétaires*

Voyons quelle a été la nature du financement accordé, à ce jour, par le gouvernement fédéral aux universités. Bien que le gouvernement fédéral se soit préoccupé de l'enseignement post-secondaire depuis 1876 déjà, lorsqu'il a fondé le Collège militaire royal à Kingston, et que les universités aient, avant 1939, fait appel à des bienfaiteurs à l'échelle nationale et internationale⁽³⁾, ce n'est que depuis 1945 qu'Ottawa a systématiquement octroyé des subventions aux étudiants, et, depuis

⁽¹⁾ Social Sciences and Humanities Research Council, *Annual Report*, 1978-79, Ottawa, p. 30

⁽²⁾ *Towards 2000: The Future of Post-Secondary Education in Ontario*, McLelland and Stewart, Toronto, 1971

⁽¹⁾ *Towards 2000: The future of post-secondary education in Ontario*, McLelland and Stewart, Toronto, 1971.

⁽²⁾ Conseil de recherche en sciences humaines au Canada, *Rapport annuel*, 1978-1979, Ottawa, p. 30